



# BassInfos

## Agenda

19 mars 2016 à 22h00  
23 mars 2016 à 15h00  
5 juin 2016

Soirée Cravates (organisation : Jeunesse de Bassins)  
Course aux œufs (organisation : Comité des fêtes)  
Vide grenier (organisation : Comité des fêtes)

## Sommaire



- Page 1 - Editorial, PGA secteur de Coudray  
Page 2 - 3-2-1, c'est parti pour la nouvelle cuisine du RAB !, Alexandre Rastello au micro  
Page 3 - Signature d'un bail à ferme avec l'AGFORS  
Page 4 - Retour des plastiques chez les distributeurs, dernière minute

Bachenards, parcourez les rubriques de ce BassInfos. Que cette lecture soit un lien avec votre commune et sa vie locale.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie! [www.bassins.ch](http://www.bassins.ch)

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal : [commune@bassins.ch](mailto:commune@bassins.ch)

Horaires d'ouverture du bureau communal :  
- Lundi à vendredi 07h30 à 11h30  
- Lundi soir 18h30 à 19h30

Téléphone : +41 22 366 23 22

Messagerie : [commune@bassins.ch](mailto:commune@bassins.ch)

## Editorial

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre agacement au sujet du site internet de la commune. Est-ce normal de ne pas trouver les informations utiles et en particulier le résultat des élections. Il faut savoir que les procédures n'étaient pas clairement appliquées et plusieurs changements ont été effectués au niveau du secrétariat du Conseil Communal et du secrétariat municipal.

Dans un premier temps, vous devez savoir que les dossiers du conseil communal sont placés sous sa responsabilité. Cela signifie dans la pratique que toutes les décisions du Conseil Communal doivent être placées sur le site par son secrétariat. Depuis la fin janvier et grâce à l'accord du Président du Conseil Communal, il a été décidé que notre secrétaire municipale, Madame Céline Etope, était en charge de gérer le site communal pour la partie Conseil Communal.

Pour le cas concret des élections, il n'est pas possible de placer sur le site des résultats qui ne sont ou n'étaient pas validés par la Préfecture. Dès que les documents seront validés et transmis par le secrétariat du conseil communal à la responsable du site, nous l'afficherons.

Nous vous rappelons de bien vouloir préciser, lors de vos demandes de renseignements, quelle partie du site est concernée.

Nous regrettons vivement ces désagréments mais vous comprendrez certainement qu'il faille une rigueur et un respect des lois dans la transmission de l'information. Ce n'est pas à la Municipalité, ni à ses municipaux, ni au secrétariat de la Municipalité de se substituer à un autre organe afin de communiquer des documents qui ne sont pas de sa compétence. Pour mémoire, nous rappelons que la loi sur l'information précise qui est porte-parole de la Municipalité. En l'occurrence c'est le syndic qui est en charge de cette tâche. Ce qui peut expliquer la raison, pour laquelle des citoyens, confonde par exemple le BassInfos avec le LohrInfos.

Que voulez-vous, les lois évoluent et sont adaptées au siècle dans lequel nous vivons. Malheureusement, les réseaux sociaux sont un défi sans posséder une réglementation qui allie le courage et le respect d'autrui.

En parlant de réseaux sociaux, nous profitons de vous signaler que la Fédération des sites clunisiens marque sa présence sur Twitter en annonçant une émission de télévision "des racines et des ailes". Cette excellente émission retrace cette épopée clunisienne. La notion de TOURISME est mise en avant et correspond bien à notre vision de 2004, année d'adhésion de la commune à la fédération.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Gilbert Auberson et toutes les personnes qui ont œuvré pour la réalisation de la bannière inaugurée le dimanche 6 mars 2016 devant une foule très clairsemée de fidèles et de non-croyants. Que ce symbole ne soit pas précurseur de l'image de notre collectivité bachenarde mais le début d'une mise en pratique de vie associative et de tolérance.

## PGA Secteur de Coudray

Dans le cadre de l'élaboration du PGA une rencontre - en présence de M. le Préfet - entre les propriétaires, la Municipalité et l'urbaniste s'est tenue mi-février afin de préserver une partie des droits à bâtir sur le secteur de Coudray. Sans consensus entre les propriétaires, le Canton imposera le déclassement de l'ensemble en zone non-constructible. Chaque nouvelle réforme cantonale restreignant toujours plus la possibilité de bâtir, il est temps de trouver un épilogue à cette affaire qui dure depuis de trop nombreuses décennies. A la fin des débats, les propriétaires présents ont exprimé leur volonté d'adopter une convention en ce sens. A suivre...

## 3-2-1 c'est parti pour la nouvelle cuisine du RAB !

500 repas par jour, cela en fait des assiettes ! La notoriété de notre cantine fait écho à sa qualité; nos repas sont distribués au-delà des frontières bachenardes; ajoutant au passage du beurre aux épinards dans les finances communales.

Et pourtant, c'est à l'étroit que les cuisiniers du RAB confectionnaient les repas appréciés de nos chérubins. Les plateaux se croisent, se passent et s'entassent entre le four et le plan de travail dans l'espace exigu de la petite cuisine de la grande salle. Cantine à succès a besoin de place...

Ainsi naquit le projet pour l'aménagement d'une nouvelle cuisine plus spacieuse et plus adaptée dans le bâtiment de l'auberge communale. Projet qui après avoir été accepté par le conseil communal s'est heurté à une opposition qui empêchait de démarrer les travaux.

Après la levée de l'opposition, les travaux ont été menés tambour battant pour permettre le déménagement pendant les vacances de février.

Cette nouvelle cuisine, plus spacieuse, permet d'optimiser la préparation des repas. Elle bénéficie également d'équipements adéquats et conformes aux nouvelles normes comme par exemple l'unité de surgélation permettant une descente rapide en température. Enfin, elle est plus facile à nettoyer et est au bénéfice d'un accès de plein pied simplifiant les livraisons.

Monsieur Besnard, notre cuisinier en chef, est ravi. Depuis la reprise des classes, il confectionne, avec son équipe, les repas dans ces locaux fraîchement aménagés.



## Alexandre Rastello au micro

Alexandre, en tant que municipal des bâtiments, vous gérez de nombreux projets de construction.

**Quels ont été les principaux défis de ce projet ?**

Comme dans toute rénovation, il faut faire face aux inconnues sur l'état du bâtiment. Pour l'aménagement de la cuisine, trois imprévus majeurs sont apparus :

- ❖ Trois piliers porteurs en bois se sont avérés pourris à la base une fois débarrassés du ciment qui les recouvrait. Ce pourrissement avait entraîné un affaissement du bâtiment. Il a donc fallu restructurer la poutraison par des rails de soutien et relever le toit qui s'était légèrement affaissé.
- ❖ Datant de 1943, le tableau électrique était en amiante. Les normes actuelles nous ont imposé son remplacement.
- ❖ En raison de la très mauvaise isolation du bâtiment, une amélioration conséquente a dû être réalisée sur la nouvelle ventilation nécessitant de la connecter au chauffage à distance.

**Quelle fierté retirez-vous de ce projet ?**

Sans aucun doute d'avoir pu offrir à l'équipe de cuisine l'espace de travail performant et adéquat qu'elle méritait.



## Signature d'un « bail à ferme » avec l'AGFORS

La commune de Bassins étudie depuis de nombreuses années des modes de coopération et les diverses formes qu'elle peut prendre pour rentabiliser au mieux son patrimoine forestier.

Economie Forestière Suisse, la Confédération et la Haute Ecole Suisse d'Agronomie (HESA) ont relevé les faiblesses structurelles de l'économie forestière et préconisé, pour les surmonter, un sérieux regroupement de la propriété forestière. Les coopérations permettent une meilleure gestion des forêts ainsi que des économies de coûts. Grâce à des surfaces étendues, la planification est plus efficace, l'accès au marché meilleur et les coûts fixes sont réduits.

Dans un premier temps, la **création du groupement AGFORS en 2006** a offert l'opportunité à la commune d'envisager des solutions d'externalisation avec un partenaire de confiance et conscient des intérêts publics que représente la gestion multifactorielle de la forêt. Pour qu'une coopération fonctionne, les acteurs doivent être animés par les mêmes valeurs et poursuivre des objectifs comparables. Dans un premier temps, cette collaboration a pris la forme d'un contrat de gestion entre la commune de Bassins et l'AGFORS. Ce modèle a été adopté par plusieurs communes et a permis à l'AGFORS de mieux coordonner les activités forestières. La commune a gardé son pouvoir décisionnel, tant au niveau de la stratégie que du budget ou même des prestations à réaliser.



Durant l'année 2015, avec le franc fort et la chute de la bourse chinoise (grand consommateur de bois de construction), l'économie forestière a subi une baisse d'environ 15% des ventes. Dès lors, il est devenu impératif d'avoir une gestion économique plus performante des forêts. Il importe en premier lieu de créer des unités plus importantes, d'agrandir les unités de planifications, d'utiliser de manière plus rationnelle des machines spécialisées performantes, de répartir les coûts fixes sur de plus grands volumes d'exploitation, de conclure des contrats commerciaux les plus importants possibles.

Ainsi, le modèle du contrat de gestion avait atteint ses limites. L'expérience acquise nous a démontré que les intérêts parfois divergents entre les communes propriétaires et qu'un horizon de gestion restreint à une année empêchaient de mettre en œuvre tout le potentiel d'un groupement de propriétaires vers une gestion communautaire et centralisée des forêts.

La commune de Bassins a joué une nouvelle fois le rôle de précurseur et a signé un **bail à ferme avec l'AGFORS à partir du 1 janvier 2016** pour une durée de 10 ans. Un peu comme un contrat de bail pour un appartement, un bail à ferme est un contrat par lequel le bailleur (ici la Commune) loue son patrimoine forestier à l'AGFORS. Après un contrat de prestations évalué ensemble, ce bail à ferme confère à l'AGFORS une autonomie supplémentaire dans la stratégie, la gestion budgétaire et l'exploitation de la forêt. Il permet également à la commune de lisser les effets sur les comptes d'exploitations forestières et d'en simplifier la gestion.

Le but étant d'atteindre une gestion en commun de toutes les forêts des membres du groupement par la conclusion de baux à ferme entre le groupement et chacun des membres. A suivre...

## Retour des plastiques chez les distributeurs



Ici un exemple chez Coop

Sous l'angle de l'écologie, en taxant les plastiques mis aux ordures ménagères, Bassins souhaite encourager une partie de sa population à les rapporter auprès des grands distributeurs. Ces derniers pourront rendre plus attractifs les produits avec moins d'emballage et faire pression sur les producteurs pour réduire les emballages. En impliquant ainsi l'ensemble des acteurs face à l'énorme problématique des plastiques, chacun peut favoriser une chaîne de distribution plus respectueuse de l'environnement.

Précurseur, Bassins est dorénavant suivi par le Canton de Neuchâtel dans sa réflexion sur les plastiques. S'exprimant sur les ondes de la radio, Neuchâtel modifie sa réglementation sur leur récupération : ne sont acceptés en déchetterie que le **PET** - seul à posséder une filière de recyclage. Les autres plastiques sont incinérés comme les ordures ménagères et valorisés sous forme de chaleur pour le chauffage.

**Agissons ensemble pour moins de déchets. Et en plus, c'est gratuit !**

## Dernière minute

### HARMONIA

Rue du Cardelay 4, 1269 BASSINS

#### Cabinet thérapeutique

**HORAIRES :** LUNDI AU VENDREDI  
08H00 20H00

SAMEDI 08H00 13H00

*RECONNU PAR LES CAISSES COMPLEMENTAIRES*

#### MASSAGES :

PRE / POST-NATAL  
HOLISTIQUE, AVEC LES 4 ELEMENTS  
RELAXANT / SPORTIF  
DU TISSU CONJONCTIF  
AUX PIERRES VOLCANIQUES CHAUDES  
REBOUTOLOGIE douce (Dorn - Breuss)

DRAINAGE LYMPHATIQUE (Vodder)

REFLEXOLOGIE plantaire

Ecole de REIKI

**Gilbert RODRIGUEZ**

Sur Rendez-vous au 079-446.13.93.

### HARMONIA

Rue du Cardelay 4, 1269 BASSINS

**HORAIRES :** LUNDI AU VENDREDI  
08H00 20H00

SAMEDI 08H00 13H00

#### LA P.B.A. (Psycho Bio Acupressure)

Une séance de Psycho Bio Acupressure se déroule en deux temps :

- Le rééquilibrage énergétique à 5 points permet d'harmoniser au quotidien les émotions perturbatrices telles que la colère, les états anxieux, l'insomnie, l'hyperémotivité, le stress, le manque de concentration...pour vous-même et les autres.
- La libération des blocages émotionnels permet de chasser les émotions fortes mémorisées, qui nous contraignent, parfois même à l'origine de certains maux et nous écartent de de notre vraie nature.

Une séance de PBA s'adresse à tous, dès la naissance. C'est une méthode douce, rapide et efficace.

Pour en savoir plus sur cette méthode, vous pouvez consulter le site internet de notre Institut : [www.psycho-bio-acupressure.com](http://www.psycho-bio-acupressure.com)

**Audrey Chiaramonti**

Sur Rendez-vous au 079-321.77.91.  
audrey.chiaramonti@gmail.com

#### Réunion des aînés :

Les aînés ne se réunissent plus à la salle Eole pour jouer aux cartes mais chez l'habitant.

Renseignements auprès de Mme Besi  
au 022.774.00.28